GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MAURICIE - BILAN 2014-2016

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

MATIÈRES RECYCLABLES

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

RECUEILLIES SUR LE TERRITOIRE DE LA MAURICIE*

2014	2015	2016
30 761 tonnes	29 651 tonnes	28 974 tonnes

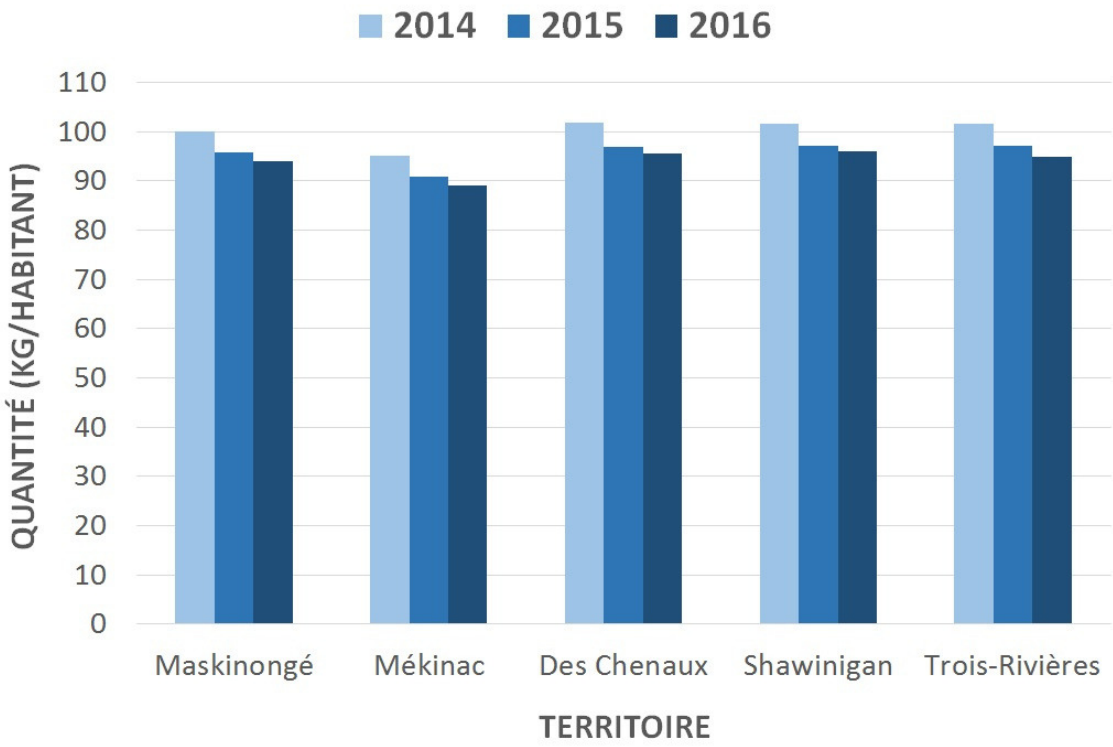

*Ces données n'incluent pas les quantités de matières recyclables générées sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

LA BAISSE DES QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES... UNE TENDANCE PROVINCIALE !

Au Québec, les tonnages des matières recyclables apportées dans les centres de tri sont en baisse depuis 2012.[1]

Cette diminution pourrait être liée à différents facteurs :

- les journaux papier remplacés par des éditions numériques
- l'écoconception qui réduit le poids des contenants et des produits d'emballage
- des changements dans les habitudes de consommation des citoyens (réduction de la consommation, achat en vrac, réemploi des contenants, etc.)

[1] *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec,* RECYC-QUÉBEC, https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

Ces données incluent :

- la collecte résidentielle ainsi que les matières recyclables provenant des écocentres et des ICI qui participent au service de collecte sélective offert par la Régie
- les matières recyclables apportées au centre de tri par des entreprises

RÉCUPÉRATION MAURICIE

NOTRE CENTRE DE TRI RÉGIONAL

Grâce aux bonnes habitudes de tri des citoyens,
92 % des matières apportées au centre de tri sont recyclées !

MAIS, un 8 % d'intrus demeure !

Il s'agit de **matières qui ne doivent pas se retrouver dans les bacs à récupération** :

- jouets et peluches
- vêtements
- appareils électroniques
- vaisselle
- stylos
- vidéocassettes
- boyaux d'arrosage
- etc...

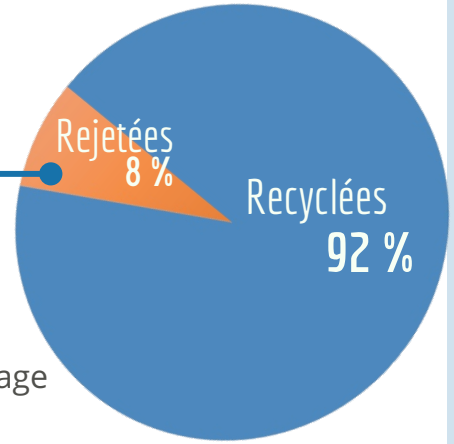

AMÉLIORONS NOS BONNES PRATIQUES !

Les seules matières acceptées dans le bac à récupération :

CONTENANTS
EMBALLAGES
IMPRIMÉS ET JOURNAUX

LA DEUXIÈME VIE DES MATIÈRES

Le **VERRE** récupéré permet de remplacer le sable dans plusieurs applications :

- abrasifs
- paillis pour aménagements paysagers
- filtres pour piscine
- etc. !

Les **PLASTIQUES** sont transformés et intégrés dans la fabrication de nouveaux produits :

- tuyaux et drains
- fibres textiles (ex.: laine polaire)
- patios et mobiliers urbains (ex.: bancs de parc, bacs à fleurs, tables de pique-nique, etc.)
- etc. !

Les **MÉTAUX** se recyclent à l'infini ! Ils sont envoyés dans les fonderies où ils prennent plusieurs formes :

- tôle
- fils et tiges de fer
- clous
- etc. !

Une portion des **PAPIERS** et 100% des **CARTONS** sont achetés par des **papetières canadiennes** qui utilisent des fibres recyclées pour leurs produits :

- papiers hygiéniques
- papiers essuie-tout
- papiers et cartons recyclés
- etc. !

ÉCOCENTRES DE LA RÉGIE

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES ET ACHALANDAGE AUX ÉCOCENTRES DE CHAMPLAIN, DE LOUISEVILLE, DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS, DE SHAWINIGAN, DE TROIS-RIVIÈRES EST ET DE TROIS-RIVIÈRES OUEST

2014	2015	2016
10 265 tonnes	12 558 tonnes	12 931 tonnes

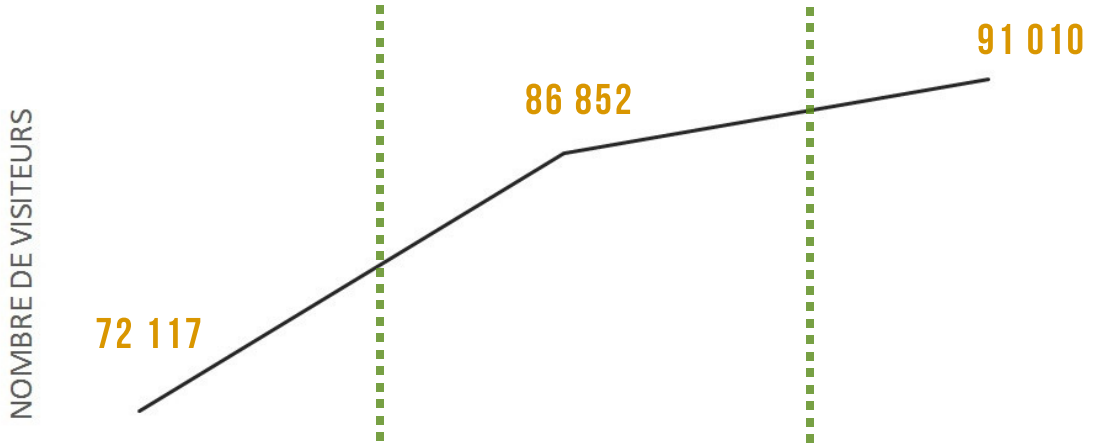

En plus des écocentres régionaux, plusieurs municipalités de la Mauricie ont aménagé des écocentres municipaux pour leurs résidents :

- Grandes-Piles
- Hérouxville
- Lac-aux-Sables
- Saint-Adelphe
- Saint-Alexis-des-Monts
- Saint-Mathieu-du-Parc
- Sainte-Thècle
- Saint-Tite
- Saint-Roch-de-Mékinac
- Saint-Séverin
- Trois-Rives

Proportions des matières récupérées aux écocentres de la Régie en 2016

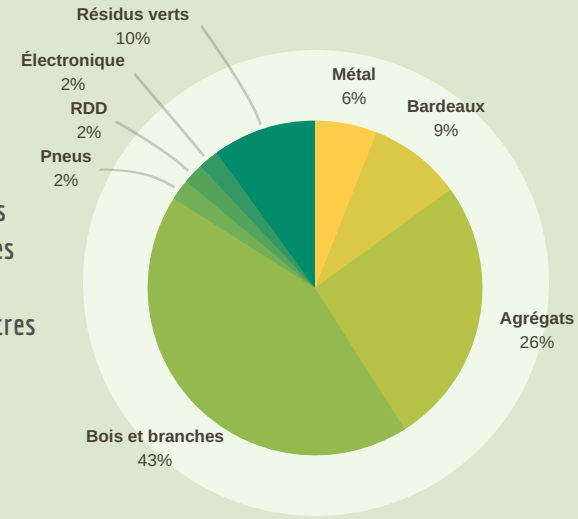

DESTINATION RECYCLAGE !

MÉTAUX	Recyclage en fonderie.
BARDEAUX D'ASPHALTE	Recyclage dans de nouveaux pavages et valorisation énergétique.
AGRÉGATS	Intégrés dans la construction de nouveaux chemins.
BOIS	Fabrication de panneaux de fibres de bois, paillis, litière ou valorisation énergétique.
PNEUS	Remoulage de pneus, panneaux d'insonorisation, tapis, dos d'âne ou valorisation énergétique.
APPAREILS ÉLECTRONIQUES	Ils contiennent des substances dangereuses. Ils sont démantelés puis recyclés.
APPAREILS RÉFRIGÉRANTS	Ils contiennent des gaz nocifs pour l'atmosphère (halocarbures). Ils sont vidés de leur gaz, puis le métal est recyclé.
RÉSIDUS VERTS	Utilisation comme matières fertilisantes.

INSTALLATIONS SEPTIQUES

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

VIDANGÉES PAR LA RÉGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MAURICIE

2013*	2015	2016
10 613 fosses	11 200 fosses	11 462 fosses

LA RÉGIE ATTEINT UN TAUX DE 100% DE RETOUR AU SOL DE LA PORTION SOLIDE DES BOUES D'INSTALLATIONS SEPTIQUES !

Le Plan de gestion des matières résiduelles adopté conjointement par les municipalités membres de la Régie prévoit encourager le recyclage au sol des boues municipales et de fosses septiques.

En plus de détourner de l'enfouissement plusieurs tonnes de matières organiques chaque année, cette pratique contribue à améliorer le rendement des cultures et à préserver les sols.

*L'année 2013 a été retenue comme année de référence pour les boues de fosses septiques, car les données disponibles pour 2014 sont partielles.

LA VIDANGE SÉLECTIVE

La Régie possède des camions dotés d'un technologie permettant la **vidange sélective.**

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les liquides et les solides sont pompés séparément.

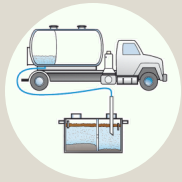

La partie liquide est filtrée à 99,98 % puis retournée directement dans la fosse.

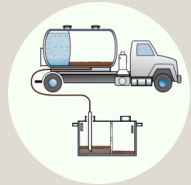

Le liquide ainsi filtré contient des organismes qui favorisent le bon fonctionnement de la fosse septique.

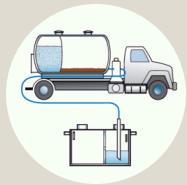

La portion solide est transportée au centre de traitement de la Régie où elle est déshydratée puis utilisée comme matière fertilisante.

MATIÈRES ÉLIMINÉES

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

SECTEUR RÉSIDENTIEL

2014	2015	2016
88 861 tonnes	89 439 tonnes	87 670 tonnes

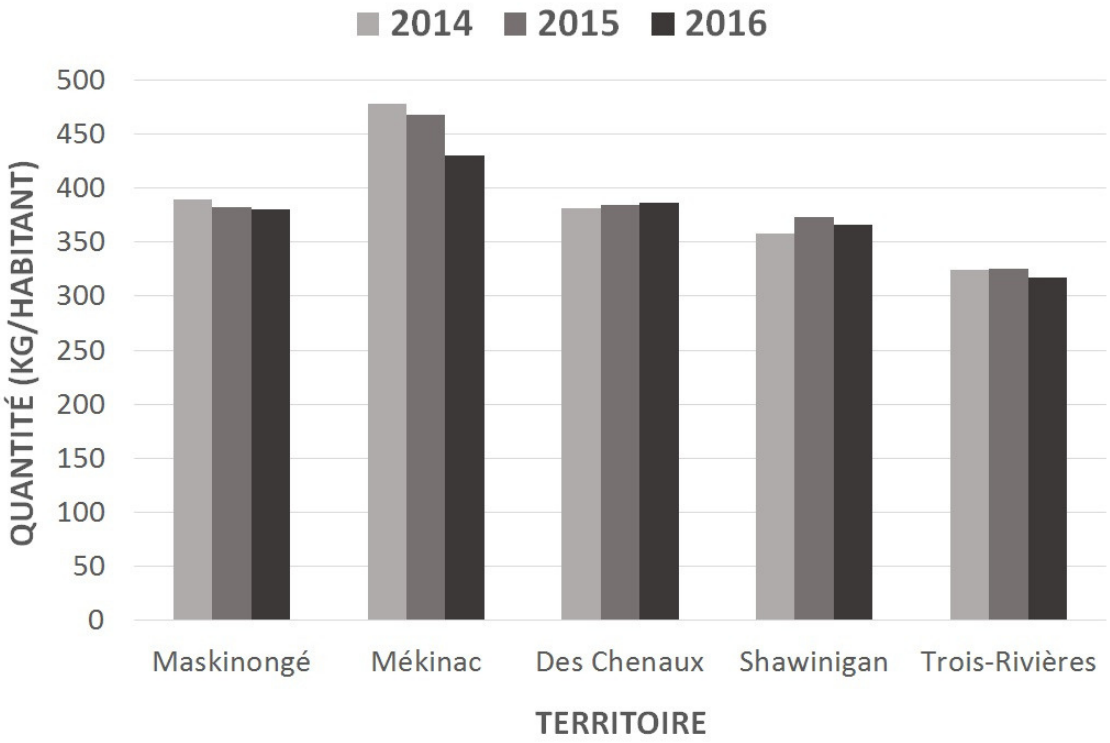

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Données d'élimination des matières résiduelles au Québec,* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination.htm

LES LIEUX D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

Les déchets recueillis sont envoyés dans des LET qui appartiennent conjointement aux municipalités membres de la Régie.

Les LET permettent une gestion des déchets sécuritaire et contrôlée !

UN MILIEU ÉTANCHE

Chaque cellule d'enfouissement est recouverte d'un système d'imperméabilisation qui empêche les contaminants de se retrouver dans l'environnement.

UNE GESTION EFFICACE DES EAUX ET DES GAZ

Les eaux de pluie contaminées par les déchets sont recueillies et traitées avant de retourner dans l'environnement.

Les biogaz issus de la décomposition des déchets sont récupérés, traités puis valorisés en énergie.

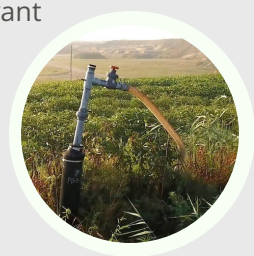

MATIÈRES ÉLIMINÉES

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

TOUS SECTEURS CONFONDUS

2014	2015	2016
145 959 tonnes	146 100 tonnes	154 876 tonnes

Objectifs territoriaux énoncés dans le PGMR conjoint et quantités éliminées, tous secteurs confondus.

TERRITOIRE	OBJECTIF 2020		QUANTITÉ ÉLIMINÉE
MRC DE MASKINONGÉ	**< 575 kg/hab./an**	2014	601 kg/hab./an
		2015	605 kg/hab./an
		2016	617 kg/hab./an
MRC DE MÉKINAC	**< 475 kg/hab./an**	2014	536 kg/hab./an
		2015	564 kg/hab./an
		2016	548 kg/hab./an
MRC DES CHENAUX	**< 400 kg/hab./an**	2014	421 kg/hab./an
		2015	433 kg/hab./an
		2016	445 kg/hab./an
VILLE DE SHAWINIGAN	**< 450 kg/hab./an**	2014	646 kg/hab./an
		2015	607 kg/hab./an
		2016	661 kg/hab./an
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES	**< 525 kg/hab./an**	2014	573 kg/hab./an
		2015	584 kg/hab./an
		2016	623 kg/hab./an

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Données d'élimination des matières résiduelles au Québec,* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination.htm

PORTRAIT DE LA MAURICIE

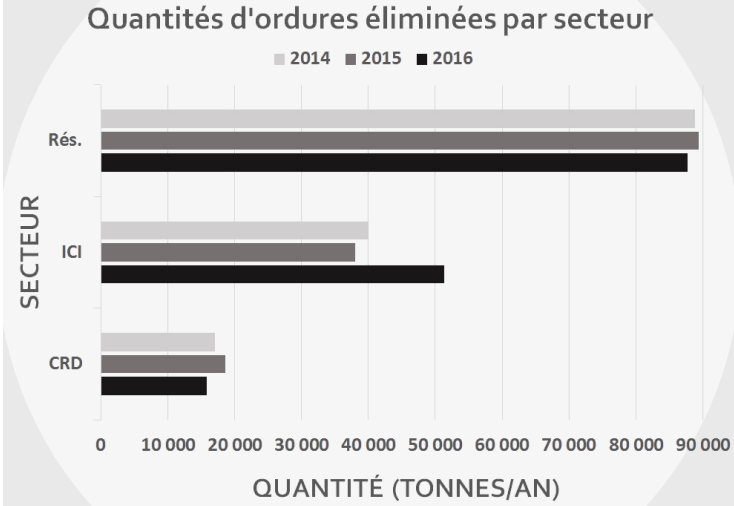

Les quantités éliminées sont en baisse pour les secteurs du résidentiel et de la construction, rénovation et démolition (CRD).

La hausse observée dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) explique l'augmentation des quantités éliminées, tous secteurs confondus.

Les matières organiques représentent **44 %** des résidus générés par les Québécois, soit une moyenne de **184 kg** par personne par année.[2]

L'implantation imminente de la collecte des matières organiques nous aidera à atteindre nos objectifs !

[2] *Les matières organiques - Fiches informatives (2010),* RECYC-QUÉBEC, https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

L'objectif fondamental de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* :

que la seule matière éliminée au Québec soit le résidu ultime

c'est-à-dire "celui qui résulte du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux."

Les membres de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie ont conjointement adopté un ***Plan de gestion des matières résiduelles*** (PGMR) qui prévoit l'implantation de 25 mesures sur l'ensemble du territoire de la Mauricie entre 2016 et 2020.

Le PGMR conjoint vise à atteindre les objectifs nationaux en proposant **cinq orientations stratégiques** qui définissent les priorités d'action :

- **Détourner la matière organique de l'enfouissement**
- **Responsabiliser les générateurs**
- **Assurer l'efficience du PGMR en encourageant la concertation et la collaboration**
- **Promouvoir les bonnes pratiques et rendre compte des résultats**
- **Encourager prioritairement la réduction à la source et le réemploi, puis stimuler la récupération**

Continuons à faire notre part !

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Avril 2018